



Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer

Mercredi 01 juillet 2026

En l'an deux mille vingt-six, le 01 juillet, s'est tenue la **troisième réunion** du Conseil Scientifique de l'Institut (CSI), en session **ordinaire**, dans la salle des réunions de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer (ISTM) de Ténès, Université Hassiba Benbouali de Chlef, afin d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Bilan de la post graduation ;
2. Bilan des activités pédagogiques ;
3. Validation des polycopiés de cours
4. Divers

Étaient présents

Nom et prénom	Qualité	Émargement
Dr. GHAOUACI Souad	Présidente du Conseil Scientifique de l'Institut	
Dr. MEHEDI Fayçal	Directeur adjoint chargé de la pédagogie	
Mr. BOUKABCHA Maamar	Représentant des maitres assistants	
Dr. KACI Malik	Représentant des enseignants de rang magistral	
Mme FOUKRACHE Hanane	Responsable de la bibliothèque	

Étaient absents

Nom et prénom	Qualité	Observation
Mr. AMZERT Djilali	Chef de département des sciences de la mer	
Pr. BOUKABCHA Nourdine	Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer	Absence justifiée
Dr. SENOUCI Rachida	Représentante des maitres assistants	Absence justifiée
Dr. LAAMA Chahinez	Directrice adjointe chargée de la PGRSRE	Absence justifiée



La séance fut ouverte à 10h00

1. Bilan des activités de service de post graduation, recherche scientifique et des relations extérieurs 2025-2026

1.1. Les activités réalisées

Les activités réalisées au cours de l'année universitaire 2025-2026 sont cités ci-dessous :

-Organisation de journées de sensibilisation à la norme ISO 9001 : 2015, les 1^{ier} et 2 février 2026, au profit des ATS, des enseignants et des étudiants de l'ISTM.

Organisation de deux réunions, les 16 et 18 février 2026, consacrées à la présentation des travaux réalisés dans le cadre des stages de perfectionnement à l'étranger effectués en 2025 par les bénéficiaires de l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer de Ténès.

-Élaboration et vérification d'une base de données des enseignants et des ATS sur la plateforme ESTAGE.

-Élaboration et soumission du rapport annuel relatif à la mise en œuvre du programme de mobilité de courte durée à l'étranger pour l'année 2025, avec un taux de consommation budgétaire de 89,81 %, correspondant à 12 bénéficiaires, dont 5 enseignants et 7 ATS.

Le tableau 1 récapitule le nombre de dossier traité par notre service au cours de l'année universitaire 2025-2026.

1.2. Les activités en cours

Les travaux actuellement en cours concernent essentiellement la génération des pièces justificatives sur la plateforme **ESTAGE** pour les bénéficiaires des différents types de stages, à savoir :

- Le stage spécifique (anglais) ;
- Le stage de perfectionnement à l'étranger ;
- Les stages de haut niveau.

Tableau 1 : Récapitulatif des dossiers traités au niveau du PGRSRE

Dossier	Nombre	Validation	État
Polycopié de cours	3	CSI	✓
Organisation d'un séminaire national	01	CSI	✓ Phase 1 Phase 2 en cours
Réinscription de doctorat	03	CFD CSI	✓
Création de laboratoire de recherche	01	CSI	En cours
Consommation stage 2025	12	CSI	✓
Changement de thème de doctorat	01	CFD CSI	✓
Changement de co-directeur de thèse	01	CFD CSI	✓
Traitement de dossier de stage pour l'année 2026	5	Ad-hoc CSI	✓



2. Bilan des activités pédagogiques 2025–2026

2.1. Effectifs des étudiants inscrits

Au titre de l'année universitaire 2025-2026, l'Institut des Sciences et Techniques de la Mer (ISTM) a enregistré un effectif global de **102 étudiants** répartis entre les formations de licence et de master. En licence, **37 étudiants** sont inscrits en deuxième année de la spécialité *Hydrobiologie marine et continentale*, tandis que **29 étudiants** poursuivent leur formation en troisième année de la spécialité *Aquaculture et pisciculture*.

En master, la spécialité *Sciences de la mer* compte **23 étudiants** en première année et **13 étudiants** en deuxième année.

2.2. Encadrement pédagogique

L'encadrement pédagogique de l'Institut a été assuré par **10 enseignants permanents** appartenant aux grades de Maître de conférences (classes A et B) et de Maître assistant classe A. Cet encadrement a été renforcé par le recours à **8 enseignants vacataires**, portant ainsi l'effectif global des enseignants mobilisés à **18**.

Le taux d'encadrement est estimé à un enseignant permanent pour dix étudiants. Après intégration des enseignants vacataires, ce ratio s'améliore pour atteindre un enseignant pour six étudiants, permettant ainsi une meilleure prise en charge pédagogique, notamment dans les travaux dirigés et les travaux pratiques.

2.3. Charges pédagogiques

Les charges pédagogiques des enseignants permanents ont été réparties entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques durant les deux semestres de l'année universitaire. Cette répartition a été effectuée en tenant compte des responsabilités administratives des enseignants occupant des fonctions de direction, de chefferie de département ou de filière, tout en assurant une couverture satisfaisante de l'ensemble des unités d'enseignement prévues par les offres de formation.

2.4. Enseignants vacataires

Afin de répondre aux besoins pédagogiques et d'assurer le déroulement normal des enseignements, l'Institut a fait appel à des enseignants vacataires, principalement pour l'encadrement des travaux dirigés et des travaux pratiques. Cette contribution a permis de garantir la continuité des enseignements et d'améliorer les conditions d'encadrement des étudiants.



2.5. Mise en œuvre des programmes pédagogiques

Les programmes pédagogiques prévus au titre de l'année universitaire 2025-2026 ont été réalisés dans des conditions globalement satisfaisantes. Chaque semestre a comporté treize semaines effectives d'enseignement, conformément aux dispositions réglementaires.

Le calendrier pédagogique a été respecté, incluant la reprise des enseignements, les contrôles continus, les examens ordinaires et de rattrapage, les soutenances de mémoires de master, les délibérations ainsi que la clôture de l'année universitaire.

2.6. Enseignement en langue anglaise

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de généralisation progressive de l'enseignement en langue anglaise, l'Institut a poursuivi l'introduction de cette langue dans certaines unités d'enseignement. Au cours de l'année universitaire 2025-2026, environ 5 % des enseignements ont été dispensés en anglais, notamment dans les matières de Biophysique, Génétique et Biochimie en deuxième année licence.

2.7. Mise en œuvre de l'arrêté ministériel n°1275 modifié et complété par l'arrêté n°008

Au cours de l'année universitaire 2025-2026

L'Institut a enregistré **neuf projets** de fin d'études en deuxième année de master, dont trois réalisés dans le cadre de l'arrêté ministériel n°1275 modifié et complété par l'arrêté n°008 relatif aux projets à caractère économique (startup et micro-entreprise). En troisième année licence, **deux projets** ont également été inscrits dans ce dispositif.

Dans le cadre de la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, une campagne de sensibilisation a été organisée le **16 février 2026** au profit des étudiants de troisième année licence et de deuxième année master afin de promouvoir les projets innovants et encourager leur inscription dans le dispositif ministériel.

2.8. Conseils disciplinaires

Au cours de l'année universitaire, **trois conseils** disciplinaires ont été tenus, dont un au niveau de l'Institut et deux au niveau des départements. Les dossiers examinés concernaient quatre infractions de premier degré et une infraction de deuxième degré, traitées conformément à la réglementation en vigueur.

2.9. Évaluation des étudiants

Les résultats pédagogiques témoignent d'une situation globalement satisfaisante.

En deuxième année licence (Hydrobiologie marine et continentale), sur **35 étudiants** inscrits, **20 étudiants** ont été déclarés admis après les sessions normales et de rattrapage, **sept** ont été admis avec dettes, **deux** sont ajournés et **six** exclus. Le taux global de réussite atteint **77 %**.

En première année master (Sciences de la mer), sur **23 étudiants** inscrits, **17 étudiants** ont été admis après les deux sessions, un étudiant est admis avec dettes, un est ajourné et quatre exclus. Le taux de réussite est de **78 %**.

En deuxième année master (Sciences de la mer), **sept** étudiants ont été admis sur un effectif de **13 inscrits**, tandis que **six étudiants** sont ajournés. Le taux de réussite s'élève à **53 %**.

3. Validation des polycopiés de cours

Suite à l'expertise du deux polycopiés de cours de **Dr KACI Malik**, intitulé « **Biodiversité** » et « **Environnement et Développement Durable (EDD)** », ont été évalués par les experts mentionnés dans le tableau ci-dessous ;

Module Biodiversité destiné aux étudiants de troisième année de Licence en Aquaculture et pisciculture

Nom et prénom de l'expert	Grade	Université	Expertise
Dr. SENOUCI Fatima	MCA	Université Hassiba Benbouali de Chlef	Avis favorable
Pr HAFFERSSAS Aziz	Professeur	USTHB, Alger	Avis favorable

Module Environnement et Développement Durable (EDD) destiné aux étudiants de deuxième année en hydrobiologie marine et continentale

Nom et prénom de l'expert	Grade	Université	Expertise
Dr. HACHI Malika	MCA	Université Hassiba Benbouali de Chlef	Avis favorable
Pr MEKIOUS Scherazad	Professeur	Université Ziane Achour de Djelfa	Avis favorable

La séance fut levée à 11h00.

Fait à Ténès, le 01/07/2026

Présidente du Conseil
Scientifique de l'Institut

